

COMITÉ D'INTERET LOCAL
de BALAGUIER - LE MANTEAU - L'EGUILLETTE

Association loi 1901 n°134 / 1975 J.O. DU 20-02-75 , mod. n°3 / 03269 J.O. 25-08-1993-~~W832000354~~
Siège social : 170, chemin de l'Aiguillette – v.c. 112 - 83500 La Seyne sur mer – courriel :
cilbme@outlook.fr

La Seyne 18 novembre 2016

A
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
Quai saturnin Fabre
La Seyne sur mer

Objet : Terrain des anciennes douanes corniche Giovannini

Monsieur le Maire,

Nous avons alerté, le 3 octobre 2016, les responsables de la mairie, Messieurs Tirion et Bruno lors d'une réunion de quartier sur les problèmes rencontrés sur la corniche Giovanini sur le front de mer, au niveau des anciennes douanes.

L'association SOS Méditerranée qui dit être domiciliée dans les anciens bâtiments de la douane côté mer qui appartiennent à la commune avec l'accord de la municipalité (alors que sur le document de la préfecture elle est domiciliée à Toulon), abrite des personnes qui stationnent n'importe où et déverse ses ordures dans les containers à ordures ménagères jusqu'à présent réservés aux résidents du quartier et trop petits pour absorber ces déchets supplémentaires.

De plus, sommes-nous dans la légalité pour ces gens qui résident sur cet espace, vivant dans des caravanes ou des bateaux dans une hygiène précaire, et stationnent n'importe où sur le front de mer ?

Si c'est le cas, ce dont nous doutons fort, nous vous demandons de faire le nécessaire auprès de vos services, puisque ce terrain appartient à la commune, afin que cette association puisse gérer ces déchets avec une hygiène élémentaire. Nous vous rappelons que les riverains s'acquittent des taxes d'enlèvement des ordures ménagères et participent au tri des déchets, ce qui n'est pas le cas pour cette association comme vous pouvez en juger sur les photos jointes.

Nous vous rappelons que ce secteur subit déjà de nombreuses nuisances dues à l'implantation de Monaco Marine, et notamment un problème de stationnement aggravé par l'installation de cette association.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations très respectueuses.

Pour le bureau du CIL BME,
La Présidente
L. Zurletti

PJ : 2

